Compt. for. 8806-8011

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe à blanc (coupe ou brûlé)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation aérienne
Récolte dans les lisières boisées (abords des lignes)

N.B. Ces interventions n'opèrent pas perturbations et sont originales de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Densité
Résineux	R		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— — à pin rouge	R (PR)		
— — à pin gris	R (PG)		
— — à mélèze (cultivé)	R (CL)		
— — à pruche	R (PU)		
— — à mélèze	R (MR)		
— — (plantation)	R P		
PÉCHEUX (épinette noire et/ou épin rouge occupent plus de 75% de la portie tige)	E (E)		
— — à thuya (cèdre)	E (TH)		
— — à épinette noire	E (E)		
— — à pruche	E (PU)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)		
— — à pin rouge	E (PR)		
— — à pin gris	E (PG)		
— — à sapin et/ou épinette	E (SE)		
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)		
— — (plantation d'épinette noire)	E (P E)		
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P E)		
Sapinière (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (SS)		
— — à thuya (cèdre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— — à pin rouge	S (PR)		
— — à pin gris	S (PG)		
— — à pruche	S (PU)		
— — à mélèze	S (ML)		
— — (plantation de sapin baumier)	S P (S)		
Pinède à pin blanc	Pb (PB)		
— — avec pin rouge	Pb (PR)		
— — — — et/ou rouge (this occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — avec mélèze	Pb (ML)		
— — — — avec pin gris	Pb (PG)		
— — — — avec pruche	Pb (PU)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)		
— — — — (plantation)	P P B		
Pinède à pin rouge	Pr (PR)		
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — avec mélèze	Pr (ML)		
— — — — avec pin gris	Pr (PG)		
— — — — avec pruche	Pr (PU)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)		
— — — — (plantation)	P P R		
Pinède à pin gris	Pg (PG)		
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)		
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — avec mélèze	Pg (ML)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)		
— — — — avec pruche	Pg (PU)		
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— — — — (plantation)	P P G		
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)		
— — à mélèze	C (ML)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— — à pin rouge	C (PR)		
— — à pin gris	C (PG)		
— — à pruche	C (PU)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	TH(S)		
— — (plantation de thuya)	P C		
Pruchaie (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (PU)		
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à mélèze	Pu (ML)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)		
— — à pin rouge	Pu (PR)		
— — à pin gris	Pu (PG)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— — (plantation)	P U P		
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	ML (ML)		
— — à thuya (cèdre)	ML (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	ML (PB)		
— — à pin rouge	ML (PR)		
— — à pin gris	ML (PG)		
— — à pruche	ML (PU)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)		
— — (plantation d'épinette européen)	ML P E		
— — (plantation de mélèze européen)	ML P E		
— — (plantation de mélèze japonais)	ML P J		
— — (plantation de mélèze laricin)	ML P L		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance	Densité
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — — — — avec résineux	F (R)	F (R)	F (R)
— — — — — — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Bouleaux à bouleau blanc	BB (B)	BB (B)	BB (B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)	BJ (R)
Peuplements avec sapin	Pa (S)	Pa (S)	Pa (S)
— — — avec pin gris	Pa (PG)	Pa (PG)	Pa (PG)
— — — avec pin blanc	Pa (PB)	Pa (PB)	Pa (PB)
— — — avec pin rouge	Pa (PR)	Pa (PR)	Pa (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa (E)	Pa (E)	Pa (E)
— — — avec résineux	Pa (R)	Pa (R)	Pa (R)
Épinettes rouge résineux	E rR	E rR	E rR
Épinettes résineux	E rR	E rR	E rR
— — — — avec pin gris	E rR (PG)	E rR (PG)	E rR (PG)
— — — — avec pin rouge	E rR (PR)	E rR (PR)	E rR (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences intolérantes	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — sur station humide	F		
Bouleaux à bouleaux blancs	BB		
— — à bouleaux jaunes	BJ		
Peupleraies	Pe		
Épinettes rouge	Er		
— — à bouleaux blancs	Er (B)		
— — — — avec épinette noire	Er (E)		
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)		
— — à peuplier	Er (P)		
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)		
Plantation d'érable à sucre	Eu (Eu)		
— — de bouleau jaune	Eu (BJ)		
— — de peuplier	Eu (P)		
— — de peuplier hybride	Eu (PH)		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — ND
Dénudé et semi-dénudé humide — ND
Autoroute — T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) — E
Ligne de transport d'énergie (emprise) — E
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — U

PERTURBATION

Coupe partielle — CP
Coupe partielle en damier — CP
Coupe partielle par bande — CP
Coupe partielle plus épaisse légère — CP
Coupe totale — CT
Coupe totale — CT
Brûlis — br
Chablis — br
Épidémie sévère — ep
Verglas — v
Pluviosité — p

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — C
Brûlis — br
Chablis totale — br
Épidémie sévère — ep
Verglas — v
Pluviosité — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TOUS DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-40 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20 "	41-60 "	80-20 "	20-80 "
30 "	61-80 "	85-15 "	15-85 "
40 "	81-90 "	90-50 "	50-90 "
50 "	91-100 "	120-50 "	50-120 "
50+	101 et plus	120-70 "	70-120 "

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune mélangé — Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D et 30 cm; autres peuplements majorité des tiges entre D et 60 cm.
Vieux mélangé — Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges vieux de 60 cm; autres peuplements majorité des tiges en plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	2
Forte	61 à 90 %	3
Abrupte	91 et plus	4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 61	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (GG 87)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : CORRILLARD, SANSON & ASS. (GG 86)
SIGNATURE :

CODES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

S 1 E 3 C 5 cd 0 1 — classe de pente, classe d'âge, densité de l'origine, peuplement, densité du feuillu, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences, type de couvert

R C 4 d 0 01 — classe de pente, classe d'âge, densité de l'origine, origine, densité du feuillu, classe de densité, type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 87
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 3
Mode de tenure ou de gestion — 109°
Bloc d'aménagement — 04
Concessionnaire ou autres — 01
Bassin hydrographique — 403
Bassin primaire — 05*
Bassin secondaire — —
Unité de gestion privée — —
Municipalité — 98
Division de recensement — 400
Municipalité — 8*
Cadastre — —
Parcelle — 4008*
Région écologique — 12b
Municipalité régionale de comté — —

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière — Photographie aérienne : 1985-86; Année de publication : 1986-87; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-7	32-K-8	32-J-5
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-K-2	32-K-1	32-J-4
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-F-15	32-F-16	32-G-13

32 K/1 N. E.